



Demande d'explications d'un terme juridique.

Par manon83

Bonjour,

Je reçois ce jour, n'étant pas chez moi, un avis de passage d'huissier

Pour me signifier une CITATION SAS TOULON a la demande d'une copropriété.

Pouvez m'indiquer ce que signifie ce terme.

Je suis immobilisé pour l'instant et ne peux me déplacer a l'étude de l'huissier.

Avec mes remerciements.

Cordialement.